

Préparation du CACES® R 482

Engins de chantier - Catégories A, B1, C1, D, F, G

Publics

Personnes désignées de l'entreprise ou demandeur d'emploi.
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec le référent H+ de la structure.

Prérequis

Maîtrise de la langue française et des bases en mathématiques.

Objectifs

- Connaître la réglementation en vigueur ;
- Connaître les règles de sécurité et de conduite à respecter ;
- Conduire en sécurité les engins de chantier de la ou les catégories validées après réussite aux tests ;
- Maîtriser la conduite des engins d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) des catégories visées

Contenu Théorique

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier
- Formation AIPR opérateur

Contenu Pratique

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

Méthodes pédagogiques

- Exposés
- Vidéo
- Echanges sur les pratiques des participants
- Exercices pratiques
- Tests CACES

Durée

- 1 à 2 catégories-Débutant : 28 Heures (1/2J Théorie-1/2J AIPR-1J Test-2J pratiques)
- 1 à 2 catégories--Personne avec expérience : 21 Heures (1J Théorie+ AIPR-1J Test, 1J pratique)
- 3 à 4 catégories-Personne avec expérience : 28 heures (1J Théorie + AIPR, 2J pratique, 1J Test)
- 1 à 2 catégories--Personne très expérimentée : 14 Heures (1J Théorie + AIPR, 0,5J pratique, 1J Test)
- 3 à 4 catégories-Personne très expérimenté : 21 Heures (1J Théorie+ AIPR, 1J Pratique, 1J test)

Date

Deux sessions par mois , Nous contacter

Moyens

Livret de formation remis aux stagiaires.
Salles de formation équipées de tables, chaises, tableau ordinateurs...

Engins correspondants aux catégories A, B1, C1, D, F, G
Espace de circulation conformes à la recommandation du 01-01-2020

Formateur référent d'AFIMAB.
Testeur : CER Lagier 63100 CLERMONT FERRAND

Lieu

La Côte Marechal 42470 NEAUX











Validation des acquis

Epreuves théorique et pratique du CACES®

Poursuite de parcours

Possibilité de passer des catégories supplémentaires de la même famille (validée de la théorie 1an) ou des CACES d'autres familles

Correspondance recommandation

CACES® R372 => CACES® R482		
Ancienne recommandation	Descriptif des engins	Nouvelle recommandation
Catégorie 1	Engins compacts 	Catégorie A
Catégorie 2	Engins d'extraction à déplacement séquentiel 	Catégorie B1
	Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel 	Catégorie B2
	Engins rail-route à déplacement séquentiel 	Catégorie B3
Catégorie 3	Engins de réglage à déplacement alternatif 	Catégorie C2
Catégorie 4	Engins de chargement à déplacement alternatif 	Catégorie C1
Catégorie 5	Pas d'équivalence	
Catégorie 6	Engins de nivellement à déplacement alternatif 	Catégorie C3
Catégorie 7	Engins de compactage 	Catégorie D
Catégorie 8	Engins de transport 	Catégorie E
Catégorie 9	Chariots de manutention tout-terrain 	Catégorie F
Catégorie 10	Conduite des engins hors production	Catégorie G

Descriptif RNCP/RS

Certificateur : CNAM - Date enregistrement : 02/03/2020, Date d'échéance de l'enregistrement : 02-03-2025

Catégorie A : Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 5081

Catégorie B1 : Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 5087

Catégorie B2 : Recommandation 482 catégorie B2 : Engins de sondage/forage à déplacement séquentiel - RS 5089

Catégorie B3 : Recommandation 482 catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel - RS 5091

Catégorie C1 : Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 5123

Catégorie C2 : Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif - RS 5093

Catégorie C3 : Recommandation 482 catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif - RS 5095

Catégorie D : Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - RS 5097

Catégorie E : Recommandation 482 catégorie E : Engins de transport - RS 5099

Catégorie F : Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 5101

Catégorie G : Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins - RS 5103